

## La Belgique n'a pas poussé l'ambition climatique au Conseil

Frédéric Rohart,

Un groupe d'États a tenté sans succès d'inscrire dans les conclusions du Conseil européen l'objectif de tendre vers la neutralité carbone en 2050. La Belgique n'en fait pas partie.

La Belgique ne fait pas partie des pays qui ont tenté d'inscrire des conclusions fortes sur le climat au Conseil européen, qui s'ouvre ce jeudi. Le projet de texte que L'Echo a pu consulter affirme **l'importance de présenter une stratégie de long terme ambitieuse pour "s'efforcer" d'atteindre la neutralité carbone**, sans plus de précision. Un groupe d'États membres avait demandé à y voir figurer une référence à la date de 2050, ainsi qu'à la nécessité pour l'Union d'être en phase avec l'objectif de 1,5°C inscrit dans l'Accord de Paris. Sans ces références, utiliser le terme "s'efforcer" d'atteindre la neutralité carbone (un jour) ne reflète pas de volonté de relever le niveau d'ambition pour l'instant.

Les pays "progressistes" qui défendent la date de **2050** pour atteindre cette ambition **et/ou** la mention de **l'objectif 1,5°C** dans la stratégie de long terme européenne sont la France, les Pays-Bas, le Luxembourg, le Danemark, la Finlande, la Suède, l'Espagne et le Portugal, selon une source diplomatique – l'Echo a pu lire les commentaires de plusieurs de ces États attestant cette position.

Les commentaires écrits que la Belgique a formulés la semaine dernière et que nous avons également pu lire confirment qu'**elle n'a pas demandé une révision des conclusions du Conseil en ce sens**.

Voir la Belgique plaider au Conseil pour une action climatique plus ambitieuse est l'une des demandes formulées par la Coalition Climat, coudoyé d'ONG et de syndicats qui a notamment organisé la manifestation de décembre dernier pour l'action climatique.

**Le cabinet du Premier ministre n'a pas répondu à notre sollicitation pour préciser ses intentions.** Selon une source européenne, qui s'exprime sous condition d'anonymat, la référence à 2050 serait "implicite" lorsqu'on parle de neutralité carbone européenne.

Les États membres ne se sont pourtant **jamais accordés sur cette échéance**, proposée en novembre par la Commission dans sa communication sur "une vision européenne stratégique à long terme pour une économie prospère [et] neutre pour le climat". *"Ce qui est clair, c'est que la neutralité climatique est notre objectif*, indique une autre source européenne. *Mais nous ne nous sommes pas encore engagés à un calendrier plus rapide que ce que prévoit l'Accord de Paris: nous nous sommes engagés à atteindre la neutralité carbone dans la seconde moitié du siècle."*

*"Il faut maintenant que le Conseil européen prenne ses responsabilités pour savoir quelle est notre ambition"*, souligne de son côté un autre diplomate.

Si la Belgique ne fait pas partie des pays qui se seront exprimés en amont du Conseil pour inscrire la date de 2050, **elle a par contre demandé que le Conseil intensifie ses travaux sur une stratégie de long terme pour en discuter à l'automne** – au Conseil européen d'octobre. Le texte sur la table prévoit pour l'instant d'y revenir "avant la fin de l'année".

La Belgique a aussi demandé à ce qu'**une référence soit faite au sommet Action Climat des Nations Unies du 23 septembre 2019**, comme d'une *"étape importante vers la montée de l'ambition"* pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Où l'Europe viendrait donc sans ambition nouvelle.